ECOGES

Société anonyme simplifiée au Capital de 20.000 Euros

Siège social : 19 avenue des Sablons à Chartres 28000

R. C. S CHARTRES B 321.201.261

Procès-verbal de la réunion de la collectivité

des Associés du30 juin 2026

Le mardi 30 juin 2026 à 18 heures, au siège social de la Société à Chartres 28000, les associés de la société ECOGES, Société anonyme simplifiée au capital de 20.000 euros, divisé en 200 parts sociales, se sont réunis sur la convocation de son gérant :

- Sont présents et ont signé la feuille de présence :
 - Monsieur François-Xavier BESNE
 à concurrence de 118 parts sociales
 numérotées de 1 à 98 98 parts
 numérotées de 181 à 200..... 20 parts

 - Madame Catherine BESNE, née de QUILLACQ
 à concurrence de 81 parts sociales
 numérotées de 99 à 180 82 parts
 Seuls associés possédant ensemble les..... 200 parts

Tous les associés sont présents, la collectivité des associés peut donc valablement délibérer.
La réunion est présidée par Monsieur François-Xavier BESNE, Président.
Le Président met à la disposition des associés :

- un exemplaire des statuts de la société
- la feuille de présence
- le rapport annuel d'activité
- le bilan, le compte de résultats de l'exercice
- le texte des résolutions

La collectivité des associés lui donne acte de cette déclaration.

Puis, le Président rappelle l'ordre du jour :

1°) - Lecture du rapport de gestion
2°) - Approbation des comptes et opérations de l'exercice quitus au gérant
3°) - Affectation des résultats de l'exercice

Puis, il donne lecture du rapport de gestion
Différentes questions et explications sont échangées.
Puis, le gérant met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

La collectivité des associés après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la société pendant l'exercice, approuve les comptes et le bilan arrêtés au 31 Décembre 2025, tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans le rapport de gestion. En conséquence, elle donne quitus au Président de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est approuvée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des associés, constatant que le résultat de l'exercice est un bénéfice de **7 420,01 euros**, décide de le reporter à nouveau.
Après cette affectation du résultat, la situation nette de la société est arrêtée à **85 459,94 euros**.

Cette résolution, mise aux voix, est approuvée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

La collectivité des associés décide que, compte tenu de l'affectation des résultats, aucun dividende ne sera mis en distribution au titre de l'exercice 2025.

Cette résolution, mise aux voix, est approuvée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée et il a été dressé le présent procès verbal qui a été signé par tous les associés.

Fait à Chartres le 30 juin 2026

Le Président — Un associé

F.X. BESNE — Catherine BESNE

SAS ECOGES

19 Av. des Sablons

28000 CHARTRES

Comptes annuels du : 01/01/2025 au 31/12/2025

APE : 7112B SIRET : 32120126100013

ACOFI CHARTRES
3 ALLÉE DES ATLANTES
28000 CHARTRES

Tél :0237307652

SOMMAIRE

1142 - SAS ECOGES

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

Attestation	3
COMPTES ANNUELS	4
Bilan Actif	5
Bilan Passif	6
Compte de résultat	7
Soldes intermédiaires de gestion	9
DETAIL DES COMPTES	10
Bilan Actif détaillé	11
Bilan Passif détaillé	12
Compte de Résultat détaillé	13
Soldes intermédiaires de gestion détaillés	15
IMPRIMES FISCAUX	16
Réel Normal	17

ATTESTATION

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de :

SAS ECOGES

Pour l'exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil National de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Ces comptes annuels sont joints à la présente attestation, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	139 099,06 €
Chiffre d'affaires	26 441,72 €
Résultat net comptable	7 420,01 €

Fait à CHARTRES,

Michel PASTURAL,
Expert-comptable.

Signé numériquement par Nitro Software Belgium NV - Nitro Sign Premium de la part de Michel PASTURAL
Date : 13/05/2026 14:29:53

COMPTES ANNUELS

BILAN ACTIF

1142 - SAS ECOGES

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025			% de l'actif	Valeur au 31/12/2024	% de l'actif
	brute	amort. & dépréc.	nette			
Capital souscrit non appelé (I)						
Frais d'établissement						
Immobilisations incorporelles						
Frais de développement						
Concessions, brevets, licences,	888,90	888,90				
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immob. incorp. en cours, av. acptes						
Immobilisations corporelles				0,10		2,13
Terrains						
Constructions						
Inst. techniques, matériel et outillages ...						
Autres immobilisations corporelles	20 598,85	20 462,24	136,61		2 724,95	
Immob. corp. en cours, av. acptes						
Immobilisations financières				5,49		5,99
Participations	2 470,00		2 470,00		2 470,00	
Créances rattachées à des particip.						
Titres immobilisés de l'act. de portef.						
Autres titres immobilisés	5 111,98		5 111,98		5 111,98	
Prêts						
Autres immobilisations financières	60,00		60,00		60,00	
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (II)	29 129,73	21 351,14	7 778,59	5,59	10 366,93	8,12
Stocks et en-cours						
Mat. premières, autres approv.						
En-cours de production						
Produits finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés /cdes						
Créances (2)				47,38		7,95
Créances Clients et comptes ratt.	12 990,72		12 990,72		9 704,02	
Autres créances	52 918,71		52 918,71		445,20	
Charges constatées d'avance						
Capital souscrit appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						43,08
Actions propres						
Autres titres					55 000,00	
Instr. financiers à terme, jetons dét.						
Disponibilités	65 411,04		65 411,04	47,02	52 149,21	40,85
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (III)	131 320,47		131 320,47	94,41	117 298,43	91,88
Frais d'émission des emprunts (IV)						
Primes de remboursement emprunts (V)						
Écarts de conversion diff. éval. - Actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	160 450,20	21 351,14	139 099,06	100	127 665,36	100
(2) Dont à moins d'un an	*65 909,43*					

BILAN PASSIF

1142 - SAS ECOGES

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

		Valeur au 31/12/2025	% du passif	Valeur au 31/12/2024	% du passif
Capital (dont versé : 0)		20 000,00	14,38	20 000,00	15,67
Primes d'émission, de fusion, d'apport					
Écarts de réévaluation					
Écart d'équivalence					
Réserves			56,39		61,44
Réserve légale		2 000,00		2 000,00	
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves		76 431,81		76 431,81	
Report à nouveau		-20 391,88	-14,66	-34 497,81	-27,02
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		7 420,01	5,33	14 105,93	11,05
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	(I)	85 459,94	61,44	78 039,93	61,13
Provisions pour risques					
Provisions pour charges					
TOTAL DES PROVISIONS	(II)				
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		320,80	0,23	2 153,84	1,69
Emprunts et dettes financières diverses		1,98		13,29	0,01
Instruments financiers à terme					
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés		6 189,56	4,45	2 382,00	1,87
Dettes fiscales et sociales		2 469,12	1,78	1 617,34	1,27
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes		44 657,66	32,10	43 458,96	34,04
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES (1)	(III)	53 639,12	38,56	49 625,43	38,87
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif	(IV)				
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF	(I + II + III + IV)	139 099,06	100	127 665,36	100
(1) Dont à moins d'un an		*53 639,12*			

COMPTE DE RÉSULTAT

1142 - SAS ECOGES

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation en valeur	Variation en %
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue	26 441,72	33 489,07	-7 047,35	-21,04
Montant net du chiffre d'affaires	26 441,72	33 489,07	-7 047,35	-21,04
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				
Produits des cessions d'immobilisations incorp. et corp.				
Autres produits	2,78	1,56	1,22	78,21
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	26 444,50	33 490,63	-7 046,13	-21,04
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres appro.				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	22 078,95	16 099,54	5 979,41	37,14
Impôts, taxes et versements assimilés	446,00	443,00	3,00	0,68
Salaires				
Cotisations sociales				
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	2 588,34	2 588,34		
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Valeur comptable des immobs. incorp. et corp. cédées				
Autres charges	618,83	2,57	616,26	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	25 732,12	19 133,45	6 598,67	34,49
1-RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	712,38	14 357,18	-13 644,80	-95,04
QP de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation	1 888,56		1 888,56	
D'autres valeurs mobilière et créances actif immobilisé	4 920,52		4 920,52	
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits de cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP, d'instruments de tréso.				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	6 809,08		6 809,08	
Charges financières				

COMPTE DE RÉSULTAT

1142 - SAS ECOGES

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation en valeur	Variation en %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Valeur comptable des immobilisations financières cédées Charges nettes sur cessions de VMP, d'instruments de tréso.	101,45	251,25	-149,80	-59,62
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	101,45	251,25	-149,80	-59,62
2-RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	6 707,63	-251,25	6 958,88	
3-RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	7 420,01	14 105,93	-6 685,92	-47,40
Produits exceptionnels (VII) Charges exceptionnelles (VIII)				
4-RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats (IX) Impôts sur les bénéfices (X)				
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	33 253,58	33 490,63	-237,05	-0,71
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	25 833,57	19 384,70	6 448,87	33,27
BÉNÉFICE OU PERTE	7 420,01	14 105,93	-6 685,92	-47,40

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

1142 - SAS ECOGES

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	En %	Valeur au 31/12/2024	En %	Variation	
					en valeur	en %
CHIFFRE D'AFFAIRES	26 441,72	100	33 489,07	100	-7 047,35	-21,04
Ventes de marchandises						
- Coût d'achat des marchandises vendues						
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue (biens et services) *	26 441,72	100,00	33 489,07	100,00	-7 047,35	-21,04
+ / - Production stockée *						
+ Production immobilisée *						
PRODUCTION DE L'EXERCICE *	26 441,72	100,00	33 489,07	100,00	-7 047,35	-21,04
CHIFFRE D'ACTIVITÉ	26 441,72	100,00	33 489,07	100,00	-7 047,35	-21,04
- Matières premières *						
- Sous-traitance (directe) *						
MARGE DE PRODUCTION *	26 441,72	100,00	33 489,07	100,00	-7 047,35	-21,04
MARGE BRUTE TOTALE	26 441,72	100,00	33 489,07	100,00	-7 047,35	-21,04
- Autres achats	1 032,25	3,90	1 165,82	3,48	-133,57	-11,46
- Charges externes	21 046,70	79,60	14 933,72	44,59	6 112,98	40,93
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	4 362,77	16,50	17 389,53	51,93	-13 026,76	-74,91
Subventions						
- Impôts, taxes et versements assimilés	446,00	1,69	443,00	1,32	3,00	0,68
- Salaires						
- Cotisations sociales						
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	3 916,77	14,81	16 946,53	50,60	-13 029,76	-76,89
Reprises sur dépréciation, provisions, amorts.						
Quote-part des subv. d'invest. versées au res.						
+ Produits de cessions d'immobs incorp. et corp.						
+ Autres produits d'exploitation	2,78	0,01	1,56		1,22	78,21
- Dotations amorts. et dépréciations	2 588,34	9,79	2 588,34	7,73		
- Val. compt. des immobs incorp. et corp. cédées						
- Autres charges d'exploitation	618,83	2,34	2,57	0,01	616,26	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	712,38	2,69	14 357,18	42,87	-13 644,80	-95,04
Opération en commun						
+ Produits financiers	6 809,08	25,75			6 809,08	
- Charges financières	101,45	0,38	251,25	0,75	-149,80	-59,62
RÉSULTAT COURANT	7 420,01	28,06	14 105,93	42,12	-6 685,92	-47,40
+ Produits exceptionnels						
- Charges exceptionnelles						
- Participation des salariés						
- Impôt sur les bénéfices (IS)						
RÉSULTAT EXERCICE	7 420,01	28,06	14 105,93	42,12	-6 685,92	-47,40

** La colonne en % correspond à la variation par rapport à la production de l'exercice*

DETAIL DES COMPTES

BILAN ACTIF DÉTAILLÉ

1142 - SAS ECOGES

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur nette au 31/12/2025	Valeur nette au 31/12/2024	Variation en valeur	Variation en %
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés,				
20510000 CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIR	*888,90*	*888,90*		
28050000 AMORTISSEMENT LOGICIEL	*-888,90*	*-888,90*		
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	136,61	2 724,95	-2 588,34	-94,99
21820000 MATERIEL DE TRANSPORT	*12 941,70*	*12 941,70*		
21831000 MATERIEL DE BUREAU ET INFORMAT	*7 657,15*	*7 657,15*		
28182000 AMORTISSEMENT MATERIEL DE TRAN	*-12 805,09*	*-10 216,75*	*-2 588,34*	*-25,33*
28183000 AMORTISSEMENT MATERIEL DE BURE	*-7 657,15*	*-7 657,15*		
Immobilisations financières (1)				
Participations	2 470,00	2 470,00		
26100000 SCI 1TOA4ME 1/30 PS	*100,00*	*100,00*		
26180000 AUTRES TITRES	*2 370,00*	*2 370,00*		
Autres titres immobilisés	5 111,98	5 111,98		
27100000 TITRES IMMOBILISES (DROIT PROP	*5 111,98*	*5 111,98*		
Autres immobilisations financières	60,00	60,00		
27510000 DEPOTS	*60,00*	*60,00*		
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (II)	7 778,59	10 366,93	-2 588,34	-24,97
Créances (2)				
Créances Clients et comptes rattachés	12 990,72	9 704,02	3 286,70	33,87
41810000 CLTS FACT A ETABLIR	*12 990,72*	*9 704,02*	*3 286,70*	*33,87*
Autres créances	52 918,71	445,20	52 473,51	
44566300 TVA DEDUCTIBLE 20%	*291,05*	*405,20*	*-114,15*	
44567000 CREDIT TVA A REPORTER		*40,00*	*-40,00*	
44571200 TVA COLLECTEE 20%	*330,10*		*330,10*	
44586000 TVA S/FACT NON PARVENUES	*409,00*		*409,00*	
45100000 SCI 1TOA4ME	*51 888,56*		*51 888,56*	
Valeurs mobilières de placement				
Autres titres		55 000,00	-55 000,00	-100,00
50800000 COMPTES A TERME		*55 000,00*	*-55 000,00*	*-100,00*
Disponibilités	65 411,04	52 149,21	13 261,83	25,43
51224000 CREDIT LYONNAIS	*65 411,04*	*52 149,21*	*13 261,83*	*25,43*
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (III)	131 320,47	117 298,43	14 022,04	11,95
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	139 099,06	127 665,36	11 433,70	8,96
(2) Dont à moins d'un an	*65 909,43*			

BILAN PASSIF DÉTAILLÉ

1142 - SAS ECOGES

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation en valeur	Variation en %
Capital (dont versé : 0)	20 000,00	20 000,00		
10100000 CAPITAL	*20 000,00*	*20 000,00*		
Réserves				
Réserve légale	2 000,00	2 000,00		
10610000 RESERVE LEGALE	*2 000,00*	*2 000,00*		
Autres réserves	76 431,81	76 431,81		
10680000 AUTRES RESERVES	*76 431,81*	*76 431,81*		
Report à nouveau	-20 391,88	-34 497,81	14 105,93	40,89
11900000 REPORT A NOUVEAU DEBITEUR	*-20 391,88*	*-34 497,81*	*14 105,93*	*40,89*
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	7 420,01	14 105,93	-6 685,92	-47,40
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	85 459,94	78 039,93	7 420,01	9,51
TOTAL DES PROVISIONS (II)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	320,80	2 153,84	-1 833,04	-85,11
16400000 EMPRUNT ETS CREDIT	*320,80*	*2 153,84*	*-1 833,04*	*-85,11*
Emprunts et dettes financières diverses	1,98	13,29	-11,31	-85,10
16880000 INTERETS COURUS	*1,98*		*1,98*	
16884000 INT.COURUS/EMP.ETABL.CREDIT		*13,29*	*-13,29*	*-100,00*
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 189,56	2 382,00	3 807,56	159,85
401LEP SARL LEPRINCE EXPERT	*2 454,00*	*2 382,00*	*72,00*	*3,02*
401ORA ORANGE	*81,56*		*81,56*	
40810000 FRS FACT NON PARVENUES	*3 654,00*		*3 654,00*	
Dettes fiscales et sociales	2 469,12	1 617,34	851,78	52,67
44551000 TVA A DECAISSER	*304,00*		*304,00*	
44587000 TVA S/FACT A ETABLIR	*2 165,12*	*1 617,34*	*547,78*	*33,87*
Autres dettes	44 657,66	43 458,96	1 198,70	2,76
411SAEM SAEM D AUNEAU	*1 980,63*		*1 980,63*	
45510000 COMPTE COURANT MR BESNE	*42 677,03*	*43 458,96*	*-781,93*	*-1,80*
TOTAL DES DETTES (1) (III)	53 639,12	49 625,43	4 013,69	8,09
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	139 099,06	127 665,36	11 433,70	8,96
(1) Dont à moins d'un an	*53 639,12*			

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

1142 - SAS ECOGES

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation en valeur	Variation en %
Produits d'exploitation				
Production vendue	26 441,72	33 489,07	-7 047,35	-21,04
70600100 AUNEAU DEVELOPPEMENT	*4 790,52*	*5 679,16*	*-888,64*	*-15,65*
70601400 SAEM AUNEAU	*21 651,20*	*25 809,91*	*-4 158,71*	*-16,11*
70620000 PRESTATIONS DE SERVICES		*2 000,00*	*-2 000,00*	*-100,00*
Montant net du chiffre d'affaires	26 441,72	33 489,07	-7 047,35	-21,04
Autres produits	2,78	1,56	1,22	78,21
75800000 PRODUITS DIVERS GESTION C	*2,78*	*1,56*	*1,22*	*78,21*
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	26 444,50	33 490,63	-7 046,13	-21,04
Charges d'exploitation				
Autres achats et charges externes	22 078,95	16 099,54	5 979,41	37,14
60611100 EDF	*110,06*	*181,84*	*-71,78*	*-39,47*
60615000 CARBURANT	*716,38*	*775,16*	*-58,78*	*-7,58*
60630000 FOURNIT. ENTRETIEN & PETIT EQU	*205,81*	*91,66*	*114,15*	*124,54*
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES		*117,16*	*-117,16*	*-100,00*
61300000 LOCATIONS IMMOBILIERES	*7 200,00*	*3 600,00*	*3 600,00*	*100,00*
61553000 ENTRETIEN AUTO	*1 973,51*	*299,12*	*1 674,39*	*559,77*
61560000 MAINTENANCE	*330,00*		*330,00*	
61600000 PRIMES D'ASSURANCE	*2 460,03*	*2 268,37*	*191,66*	*8,45*
61630000 ASSURANCE TRANSPORT	*776,10*	*726,68*	*49,42*	*6,80*
61810000 DOCUMENTATION GENERALE	*514,20*	*525,00*	*-10,80*	*-2,06*
62260000 HONORAIRES	*4 090,00*	*3 970,00*	*120,00*	*3,02*
62270000 FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEU	*47,90*	*46,48*	*1,42*	*3,06*
62510000 VOYAG. ET DEPLACT. BESNE	*406,67*	*330,06*	*76,61*	*23,21*
62570000 RECEPTIONS		*65,18*	*-65,18*	*-100,00*
62600000 FRAIS TELECOMMUNIATIONS	*2 486,27*	*2 230,09*	*256,18*	*11,49*
62610000 TIMBRES	*125,82*	*236,54*	*-110,72*	*-46,81*
62700000 SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILE	*636,20*	*636,20*		
Impôts, taxes et versements assimilés	446,00	443,00	3,00	0,68
63511000 TAXE PROFESSIONNELLE	*446,00*	*443,00*	*3,00*	*0,68*
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	2 588,34	2 588,34		
68112000 DOT AMORT S/IMMO CORPORELLES	*2 588,34*	*2 588,34*		
Autres charges	618,83	2,57	616,26	
65410000 PERTES/CREANCES IRR.EXERCICE	*617,50*		*617,50*	
65800000 CHARGES DIVERSES GESTION COURA	*1,33*	*2,57*	*-1,24*	*-48,25*
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	25 732,12	19 133,45	6 598,67	34,49
1-RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	712,38	14 357,18	-13 644,80	-95,04
QP de résultat sur opérations faites en commun				
Produits financiers				
De participation	1 888,56		1 888,56	
76150000 INTERETS COMPTE COURANT	*1 888,56*		*1 888,56*	
D'autres valeurs mobilière et créances actif immobilisé	4 920,52		4 920,52	
76400000 REVENU VMP	*4 920,52*		*4 920,52*	
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	6 809,08		6 809,08	
Charges financières				
Intérêts et charges assimilées	101,45	251,25	-149,80	-59,62
66110000 INTERET EMPRUNTS / DETTES	*101,45*	*251,25*	*-149,80*	*-59,62*
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	101,45	251,25	-149,80	-59,62

		Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation en valeur	Variation en %
2-RÉSULTAT FINANCIER	(V-VI)	6 707,63	-251,25	6 958,88	
3-RESULTAT COURANT avant impôts	(I-II+III-IV+V-VI)	7 420,01	14 105,93	-6 685,92	-47,40
4-RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(VII-VIII)				
TOTAL DES PRODUITS	(I+III+V+VII)	33 253,58	33 490,63	-237,05	-0,71
TOTAL DES CHARGES	(II+IV+VI+VIII+IX+X)	25 833,57	19 384,70	6 448,87	33,27
BÉNÉFICE OU PERTE		7 420,01	14 105,93	-6 685,92	-47,40

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION DÉTAILLÉS

1142 - SAS ECOGES

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	En %	Valeur au 31/12/2024	En %	Variation en valeur	Variation en %
CHIFFRE D'AFFAIRES	26 441,72	100	33 489,07	100	-7 047,35	-21,04
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue (biens et services) *	26 441,72	100,00	33 489,07	100,00	-7 047,35	-21,04
70600100 AUNEAU DEVELOPPEMENT	*4 790,52*	*18,12*	*5 679,16*	*16,96*	*-888,64*	*-15,65*
70601400 SAEM AUNEAU	*21 651,20*	*81,88*	*25 809,91*	*77,07*	*-4 158,71*	*-16,11*
70620000 PRESTATIONS DE SERVICES			*2 000,00*	*5,97*	*-2 000,00*	*-100,00*
PRODUCTION DE L'EXERCICE *	26 441,72	100,00	33 489,07	100,00	-7 047,35	-21,04
CHIFFRE D'ACTIVITÉ	26 441,72	100,00	33 489,07	100,00	-7 047,35	-21,04
MARGE DE PRODUCTION *	26 441,72	100,00	33 489,07	100,00	-7 047,35	-21,04
MARGE BRUTE TOTALE	26 441,72	100,00	33 489,07	100,00	-7 047,35	-21,04
- Autres achats	1 032,25	3,90	1 165,82	3,48	-133,57	-11,46
60611100 EDF	*110,06*	*0,42*	*181,84*	*0,54*	*-71,78*	*-39,47*
60615000 CARBURANT	*716,38*	*2,71*	*775,16*	*2,31*	*-58,78*	*-7,58*
60630000 FOURNIT. ENTRETIEN & PETIT EQU	*205,81*	*0,78*	*91,66*	*0,27*	*114,15*	*124,54*
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES			*117,16*	*0,35*	*-117,16*	*-100,00*
- Charges externes	21 046,70	79,60	14 933,72	44,59	6 112,98	40,93
61300000 LOCATIONS IMMOBILIERES	*7 200,00*	*27,23*	*3 600,00*	*10,75*	*3 600,00*	*100,00*
61553000 ENTRETIEN AUTO	*1 973,51*	*7,46*	*299,12*	*0,89*	*1 674,39*	*559,77*
61560000 MAINTENANCE	*330,00*	*1,25*			*330,00*	
61600000 PRIMES D'ASSURANCE	*2 460,03*	*9,30*	*2 268,37*	*6,77*	*191,66*	*8,45*
61630000 ASSURANCE TRANSPORT	*776,10*	*2,94*	*726,68*	*2,17*	*49,42*	*6,80*
61810000 DOCUMENTATION GENERALE	*514,20*	*1,94*	*525,00*	*1,57*	*-10,80*	*-2,06*
62260000 HONORAIRES	*4 090,00*	*15,47*	*3 970,00*	*11,85*	*120,00*	*3,02*
62270000 FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEU	*47,90*	*0,18*	*46,48*	*0,14*	*1,42*	*3,06*
62510000 VOYAG. ET DEPLACT. BESNE	*406,67*	*1,54*	*330,06*	*0,99*	*76,61*	*23,21*
62570000 RECEPTIONS			*65,18*	*0,19*	*-65,18*	*-100,00*
62600000 FRAIS TELECOMMUNIATIONS	*2 486,27*	*9,40*	*2 230,09*	*6,66*	*256,18*	*11,49*
62610000 TIMBRES	*125,82*	*0,48*	*236,54*	*0,71*	*-110,72*	*-46,81*
62700000 SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILE	*636,20*	*2,41*	*636,20*	*1,90*		
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	4 362,77	16,50	17 389,53	51,93	-13 026,76	-74,91
- Impôts, taxes et versements assimilés	446,00	1,69	443,00	1,32	3,00	0,68
63511000 TAXE PROFESSIONNELLE	*446,00*	*1,69*	*443,00*	*1,32*	*3,00*	*0,68*
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	3 916,77	14,81	16 946,53	50,60	-13 029,76	-76,89
+ Autres produits d'exploitation	2,78	0,01	1,56		1,22	78,21
75800000 PRODUITS DIVERS GESTION C	*2,78*	*0,01*	*1,56*		*1,22*	*78,21*
- Dotations amorts. et dépréciations	2 588,34	9,79	2 588,34	7,73		
68112000 DOT AMORT S/IMMO CORPORELLES	*2 588,34*	*9,79*	*2 588,34*	*7,73*		
- Autres charges d'exploitation	618,83	2,34	2,57	0,01	616,26	
65410000 PERTES/CREANCES IRR.EXERCICE	*617,50*	*2,34*			*617,50*	
65800000 CHARGES DIVERSES GESTION COURA	*1,33*	*0,01*	*2,57*	*0,01*	*-1,24*	*-48,25*
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	712,38	2,69	14 357,18	42,87	-13 644,80	-95,04
+ Produits financiers	6 809,08	25,75			6 809,08	
76150000 INTERETS COMPTE COURANT	*1 888,56*	*7,14*			*1 888,56*	
76400000 REVENU VMP	*4 920,52*	*18,61*			*4 920,52*	
- Charges financières	101,45	0,38	251,25	0,75	-149,80	-59,62
66110000 INTERET EMPRUNTS / DETTES	*101,45*	*0,38*	*251,25*	*0,75*	*-149,80*	*-59,62*
RÉSULTAT COURANT	7 420,01	28,06	14 105,93	42,12	-6 685,92	-47,40
RÉSULTAT EXERCICE	7 420,01	28,06	14 105,93	42,12	-6 685,92	-47,40

** La colonne en % correspond à la variation par rapport à la production de l'exercice*

IMPRIMES FISCAUX

Copyright Groupe ISA (2026) ISACOMPTA

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Formulaire à déposer en double exemplaire

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

N° 2065 - SD
2026
cerfa
N° 11084*28
Formulaire obligatoire
(art.223 du Code général des impôts)

Exercice ouvert le	01/01/25	et clos le	31/12/25	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209- 0 B (entreprise de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :	Adresse du siège social :
SAS ECOGES 19 Av. des Sablons 28000 CHARTRES	
SIRET 3 2 1 2 0 1 2 6 1 0 0 0 1 3	Mél : ecoges@wanadoo.fr
Adresse du principal établissement :	**Ancienne adresse en cas de changement :**

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées : Ingénierie, études techniques — Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal

Bénéfice imposable au taux normal | Déficit

Bénéfice imposable à 15 % | Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15 % | PV à long terme imposables à 19 % | PV exonérées (art. 238 *quindecies*)

Autres PV imposables à 19 % | PV à long terme imposables à 0 %

3 Abattements sur le bénéfice et exonérations

Entreprise nouvelle, art. 44 *sexies* ☐ | Jeunes entreprises innovantes, art. 44 *sexies-0* A ☐ | Zone de revitalisation rurale, art. 44 *quindecies* ☐

Société d'investissement immobilier cotée ☐ | Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 *quaterdecies* ☐ | Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies ☐

Autres dispositifs ☐ | Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 *sexdecies* ☐ | Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art . 44 *octies* A ☐

Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 *duodecies* ☐ | Zone de développement prioritaire, art.44 *septdecies* ☐ | France ruralités revitalisation FRR, *art. 44 quindecies A* ☐

Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) | Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 *quater W du CGI (cocher la case)* ☐

F CONTRIBUTION EXCEPTIONNELLE SUR LES BENEFICES DES GRANDES ENTREPRISES (CES) (cf. notice de la déclaration n°2065)

Base d'imposition : | Chiffre d'affaires : | Taux d'imposition :

I CONTRIBUTION EXCEPTIONNELLE SUR LES GRANDES ENTREPRISES DE TRANSPORT MARITIME (CTM) (cf. notice de la déclaration n°2065)

Base d'imposition : | Taux d'imposition :

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité teritoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %

F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI ☐ NON ☒ | Si oui, indication du logiciel utilisé

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.
S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
ACOFI CHARTRES 3 Allée des Atlantes Les Propylées 1 28000 CHARTRES ***Tél :*** 0237307652	***Tél :***

Examen de conformité fiscale (ECF) ☐ ***prestataire :***	Identité du déclarant : Date : 12/05/26 Lieu : CHARTRES Qualité et nom du signataire : GERANT M. BESNE FRANCOIS XAVIER Signature :

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065 bis - SD
2026

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065 - SD

Copyright Groupe ISA 2026 ISACOMPTA

G RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	**a**		payées par un établissement chargé du service des titres	**b**
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) (2)					**c**
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					**d**
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					**e**
					f
					g
					h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					**i**
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					**j**
Montant des revenus répartis (5)				***Total (a à h)***	

H REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES *(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)*

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Rembour-sements	Indemnités forfaitaires	Rembour-sements
1	***2***	***3***	***4***	***5***	***6***	***7***	***8***

I DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 0 %, 15 % ou 19%			
			0%	15%	19%
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice			
		MVLT restant à reporter			

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

1 BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 - SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

cerfa

N°15949*08

Désignation de l'entreprise : SAS ECOGES — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 19 Av. des Sablons 28000 CHARTRES — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 3 2 1 2 0 1 2 6 1 0 0 0 1 3 — Néant ☐ *

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31/12/2025 Net 3
	Capital souscrit non appelé — TOTAL (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ	Frais d'établissement*	AB		AC	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais de développement*	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	889	AG 889	
	Fonds commercial	AH		AI	
	Autres immobilisations incorporelles (1)	AJ		AK	
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	20 599	AU 20 462	137
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV		AW	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations	CS	2 470	CT	2 470
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD	5 112	BE	5 112
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières*	BH	60	BI	60
	TOTAL (II)	BJ	29 130	BK 21 351	7 779
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
STOCKS*	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	12 991	BY	12 991
	Autres créances (3)	BZ	52 919	CA	52 919
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE	
	Disponibilités	CF	65 411	CG	65 411
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI	
	TOTAL (III)	CJ	131 320	CK	131 320
	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW			
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif et différences d'évaluation * (VI)	CN			
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	160 450	1A 21 351	139 099

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes: CP — (3) Part à plus d'1 an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2026) ISACOMPTA

② BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 - SD 2026
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ECOGES — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)	DA	20 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	2 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	76 432
	Report à nouveau	DH	-20 392
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	7 420
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	85 460
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	321
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	2
	Instruments financiers à terme	D1	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	6 190
	Dettes fiscales et sociales	DY	2 469
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	44 658
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	53 639
	Ecarts de conversion passif * et différences d'évaluation **TOTAL (V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	139 099

RENVOIS			
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Dont { Ecart de réévaluation libre	1D	
	Dont { Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	53 639
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2026) ISACOMPTA

3 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE** **(En liste)**

DGFiP N° 2052 - SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SAS ECOGES — Néant ☐ *

			Exercice N			
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB	FC	
	Production vendue { biens *	FD		FE	FF	
	Production vendue { services *	FG	26 442	FH	FI	26 442
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	26 442	FK	FL	26 442
	Production stockée *				FM	
	Production immobilisée *				FN	
	Subventions d'exploitation				FO	
	Reprises sur amortissements et provisions * (9)				FP	
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				F1	
	Autres Produits (1) (11)				FQ	3
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	26 445
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *				FS	
	Variation de stocks (marchandises) *				FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *				FU	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *				FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	22 079
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	446
	Salaires et traitements *				FY	
	Cotisations sociales (10)				FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements * (14)				GA	2 588
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux dépréciations				GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux dépréciations*				GC	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				G1	
	Autres charges (12)				GE	619
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	25 732
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	712
Operations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * **(III)**				GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * **(IV)**				GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	1 889
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	4 921
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	
	Reprises sur dépréciations				GM	
	Différences positives de change				GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				GO	
	Produits des cessions d'immobilisations financières				G2	
	Total des produits financiers (V)				GP	6 809
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	101
	Différences négatives de change				GS	
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				G3	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	
	Total des charges financières (VI)				GU	101
	2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	6 708
	3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	7 420

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2026) ISACOMPTA

4 COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 - SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ECOGES — Néant ☐ *

		Exercice N
	Produits exceptionnels (7) (VII) — HD	
	Charges exceptionnelles (6 bis – 6 ter- 7) — HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**	HJ	
Impôts sur les bénéfices * **(X)**	HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	33 254
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	25 834
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	HN	7 420

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
(2)	Dont { produits de locations immobilières		HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1G	
(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier *		HP	
	{ - Crédit-bail immobilier		HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)		HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)		RC	
	Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)		RD	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles		A8	
	dont cotisations facultatives Madelin	A10		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A11		
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)		HS	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2026) ISACOMPTA

IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 - SD 2026
Formulaire obligatoire(article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ECOGES — Néant ☐ *

CADRE A — IMMOBILISATIONS

			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice (1)		Augmentations : Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence (2)		Augmentations : Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste (3)	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	**TOTAL I**	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	**TOTAL II**	KD	889	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI	
	Constructions — Sur sol propre — Dont Composants	L9	KJ		KK		KL	
	Constructions — Sur sol d'autrui — Dont Composants	M1	KM		KN		KO	
	Installations gales, agencts*, aménagts des constructions — Dont Composants	M2	KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels — Dont Composants	M3	KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV		KW		KX	
	Matériel de transport *		KY	12 942	KZ		LA	
	Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	7 657	LC		LD	
	Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes		LK		LL		LM	
		TOTAL III	LN	20 599	LO		LP	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T	
	Autres participations		8U	2 470	8V		8W	
	Autres titres immobilisés		1P	5 112	1R		1S	
	Prêts et autres immobilisations financières		1T	60	1U		1V	
		TOTAL IV	LQ	7 642	LR		LS	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	29 130	ØH		ØJ	

CADRE B — IMMOBILISATIONS

			Diminutions : par virements de poste à poste (1)		Diminutions : par cession à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence (2)		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice (3)	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence — Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice (4)	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	**TOTAL I**	IN		CØ		DØ		D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	**TOTAL II**	IO		LV		LW	889	1X
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ
	Constructions — Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC
	Constructions — Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF
	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH		MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML
	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales., agencts, aménagements divers		IU		MM		MN		MO
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport		IV		MP		MQ	12 942	MR
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	7 657	MU
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF
		TOTAL III	IY		NG		NH	20 599	NI
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW
	Autres participations		IØ		ØX		ØY	2 470	ØZ
	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C	5 112	2D
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	60	2G
		TOTAL IV	I3		NJ		NK	7 642	2H
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK		ØL	29 130	ØM

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2026) ISACOMPTA

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

DGFiP N° 2054 bis - SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts.)

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS ECOGES — Néant [X] *

Exercice N clos le 31/12/2025

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
			Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 **TOTAUX**						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
- le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
- le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B — DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....		
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....	-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....	=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Copyright Groupe ISA (2026) ISACOMPTA

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

6 AMORTISSEMENTS

Désignation de l' entreprise : SAS ECOGES — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	889	PF		PG		PH	889
TOTAL I		RK	889	RM		RN		RO	889
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH	10 217	QI	2 588	QJ		QK	12 805
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	7 657	QM		QN		QO	7 657
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	17 874	QV	2 588	QW		QX	20 462
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN	18 763	ØP	2 588	ØQ		ØR	21 351

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissement		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immobilisations incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d' autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales,agenc am. divers	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc et am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat.bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations **TOTAL III**		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	

Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW		Total général non ventilé (NS+NT+NU)	NY		Total général non ventilé (NW-NY)	NZ	

CADRE C — MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2026) ISACOMPTA

7 PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056 - SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l' entreprise : SAS ECOGES — Néant [X] *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *		3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*		3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *		3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires		3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %		D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d' installation (art. 39 quinquies H du CGI)		IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)		3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I		3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges		4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients		4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour amendes et pénalités		4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change		4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires		4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)		5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *		5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions		EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *		5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)		5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II		5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		- corporelles	6E		6F		6G		6H	
		- Titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		- titres de participation	9U		9V		9W		9X	
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours		6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients		6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*		6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III		7B		TY		TZ		UA	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)		7C		UB		UC		UD	
	Dont dotations et reprises	- d'exploitation			UE		UF			
		- financières			UG		UH			
		- exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l' article 39-1-5e du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l' année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l' état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l' article 38 II de l' annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2026) ISACOMPTA

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L' EXERCICE*

DGFiP N° 2057 - SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l' entreprise : SAS ECOGES — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	60	UV		UW	60
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	12 991		12 991		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM					
	État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	1 030		1 030		
	État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	État et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC	51 889		51 889		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR					
Charges constatées d'avance		VS					
TOTAUX		VT	65 969	VU	65 909	VV	60
RENVOIS (1) Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligatoires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligatoires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus d'1 an à l'origine	VH	321	321		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	2	2		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	6 190	6 190		
Personnel et comptes rattachés		8C				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D				
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	2 469	2 469		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	42 677	42 677		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	1 981	1 981		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	53 639	VZ 53 639		
RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	1 833	* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD		

Copyright Groupe ISA (2026) ISACOMPTA

⑨ DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058 - A 2026
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l' entreprise : SAS ECOGES | Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre) ET ☐ Néant ☐ * | **Exercice N, clos le :** 31/12/2025

I. RÉINTÉGRATIONS — BÉNÉFICE COMPTABLE DE L' EXERCICE — WA : 7 420

Charges non admises en déduction du résultat fiscal

Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WB	
Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE		XE	
Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l' IS)	WG			
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensés de réintégration (art. 239 sexies D du CGI))	RB			
Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX		XW	
Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis du CGI) *	XZ			
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *						XY	
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n°2032-NOT-SD)						I7	
Quote-part — Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7	

Régimes particuliers / impositions différées

Moins-values nettes à long terme	- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12.80 % pour les entreprises à l'IR)	I8
	- imposées aux taux à 0 %	ZN
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*	- Plus-values nettes à court terme	WN
	- Plus-values soumises au régime des fusions	WO
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l' IS)		XR

Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du CGI)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW		WQ
				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3	
TOTAL I						WR	7 420

II. DÉDUCTIONS — PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE — WS

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. et quote-part comptabilisée du bénéfice distribué par ces organismes*		WT
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l' exercice (cf. tableau 2058- B-SD, cadre III)		WU

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées

Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12.80 % pour les entreprises soumises à l' IR)	WV
	- imposées au taux de 0 %	WH
	- imposées au taux de 19 %	WP
	- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures	WW
	- imputées sur les déficits antérieurs	XB
Autres plus-values imposées aux taux de 19 %		I6
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*		WZ
Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation	2A	XA
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)		ZX

Mesures d'incitation

Déduction au titre des investissements et souscriptions réalisés outre-mer *									ZY	
Majoration d'amortissement*									XD	
Abattement sur le bénéfice et exonérations*	France ruralités revitalisation - FRR (art.44 quindecies A)	HT		Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)	L2		J.E.I. (art.44 sexies A)	L5		XF
				S.I.I.C. (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 *terdecies*)	PA		
	ZFU-TE (art. 44 octies A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)	1F		Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 *quaterdecies*)	XC		
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP		Zone de revitalisation rurale (art. 44 *quindecies*)	PC		Zone de développement prioritaire (art.44 septdecies)	PB		
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l' IS)									XS	

Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9		dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)	YH		XG
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	YA		dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	YC		
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	YB		dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	YD		
	dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	YI		Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI		
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	YL					
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y2	
TOTAL II						XH	

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice **(I moins II)**	XI	7 420
	déficit **(II moins I)**	XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l' IS)*		ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l' IS) *		XL	7 420
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou **DÉFICIT** reportable en avant (ligne XO)		XN	0

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2026) ISACUMP1A

(10) **DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFiP N° 2058-B-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ECOGES — Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	153 668
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4 ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A-SD)				K5	7 420
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)				K6	146 248
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A-SD, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	146 248

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1.1e bis al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A-SD :	YN		YO	
		ligne WI		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 *septies* du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

Copyright Groupe ISA (2026) ISACOMPTA

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Cette case correspond au montant porté sur la lignes YK du tableau 2058-B-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

⑪ TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFiP N° 2058 - C - SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ECOGES — Néant ☐ *

ORIGINES				AFFECTATIONS			
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	-34 498		Affectations aux réserves { - Réserves légales	ZB		
				- Autres réserves	ZD		
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	14 106		Dividendes	ZE		
				Autres répartitions	ZF		
Prélèvements sur les réserves	ØE			Report à nouveau	ZG	-20 392	
TOTAL I	ØF	-20 392		*(NB : le total I doit être égal au total II)* **TOTAL II**	ZH	-20 392	

RENSEIGNEMENTS DIVERS — Exercice N :

ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Préciser le prix de revient des biens pris en crédit bail)	J7		YQ		
	- Engagements de crédit-bail immobilier			YR		
	- Effets portés à l'escompte et non échus			YS		
DÉTAILS DES POSTES — AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance			YT		
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8		XQ		7 200
	- Personnel extérieur à l'entreprise			YU		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			SS		4 138
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages			YV		
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES		ST		10 741
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD			ZJ		22 079
IMPÔTS ET TAXES	- CFE et CVAE			YW		446
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques)	ZS		9Z		
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052-SD			YX		446
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée			YY		4 741
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations			YZ		1 501
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. la dernière déclaration sociale nominative DSN au titre 2025)*			ØB		
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *			ØS		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *			ZK		%
	- Filiale et participations (Liste au tableau 2059-G-SD prévue à l'art. 38 II de l'annexe III au CGI) - Si oui, indiquer 1, sinon 0			ZR		
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			RG		
	– Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			RH		

RÉGIME DE GROUPE *									
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL		
			Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC		
Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO		
			Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF		
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère,2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ					

TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS				
Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social			JQ	
Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social			JR	
Revenu brut social (si le montant est négatif)	JR			
Revenu brut social (si le montant est positif)			JT	7 420

Copyright Groupe ISA (2026) ISACOMPTA

(12) DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS VALUES

DGFiP N° 2059-A-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SAS ECOGES — Néant [X] *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①	Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements * ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I. Immobilisations* 1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

		Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées * — Court terme ⑨	Long terme ⑩ — 19 %	Long terme ⑩ — 15 % ou 12,8 %	Long terme ⑩ — 0 %	Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
I. Immobilisations *	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II. Autres elements	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
		Cadre A : Plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨						
		Cadre B : Plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩		(A)	(B) avec une ventilation par taux			(C)
		Cadre C : autres plus-values taxable à 19 % ⑪						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application de l'article 208 C du CGI.

Copyright Groupe ISA (2026) ISACOMPTA

(13)

SUIVI DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

DGFiP N° 2059-B-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts.)

Désignation de l'entreprise : SAS ECOGES	Formulaire déposé au titre de l'IR	EU		Néant [X] *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter du CGI)				
	TOTAL 1				

	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 *quaterdecies* 1 *ter* et 1 bis du CGI)	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

(Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.)

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement), cochez la case ci-contre

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés), cochez la case ci-contre

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2026) ISACOMPTA

(14) SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFiP N° 2059 - C - SD 2026
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SAS ECOGES — Néant [X] *

Rappel de la plus-value de l'exercice relevant du taux de 15 % (1) ou 12,80 % (2) .	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art 219 I a sexies-0 bis du CGI) (1)	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies-0* du CGI) (1)	

(1) Entreprises soumises à l'IS
(2) Entreprises soumises à l'IR

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine (1)		Moins-values à 12,80 % (2)	Imputation sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % (3)	Solde des moins-values à 12,80 % (4)
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. (6) = (2) + (3) - (4) - (5)
		À 19 % ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %		
(1)		(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

Copyright Groupe ISA (2026) ISACOMPTA

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS ECOGES — Néant [X] *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10%	taxées à 15%	taxées à 18%	taxées à 19 %	taxées à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés - donnant lieu à complément d'IS	4					
Prélèvements opérés - ne donnant pas lieu à complément d'IS	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS *(5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2026) ISACOMPTA

16

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFiP N° 2059-E-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SAS ECOGES — Néant [X] *

Exercice ouvert le : 01/01/2025 et clos le : 31/12/2025 Durée en nombre de mois 12

DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel * :	YP	
Dont apprentis	YF	
Dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I- Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL	
TOTAL 1	OX	

II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun) y compris les plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles non rattachées à une activité normale et courante	OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues et certains abandons de créances à caractère commercial	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	

III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)

Achats	ON	
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles rattachées ou non à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée **(Total 1 + total 2 - total 3)**	OG	

V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF.	SA	

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre	EV				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX		Effectifs au sens de la CVAE *	EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)				HX	
Période de référence	GY	/ /		GZ	/ /
Date de cessation				HR	/ /

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

** Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD au § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.*

Copyright Groupe ISA (2026) ISACOMPTA

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1 / 1 (1)

Néant * ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

N° SIRET 3 2 1 2 0 1 2 6 1 0 0 0 1 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS ECOGES

ADRESSE (voie) 19 Av. des Sablons

CODE POSTAL 28000 VILLE CHARTRES

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	P1		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	P3	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	P2		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	P4	200
TOTAL DES LIGNES P1 + P2	P5		TOTAL DES LIGNES P3 + P4	P6	200

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre **(2)** MME | Nom de famille DE QUILLAC | Prénom(s) CATHERINE

Nom d'usage BESNE | % de détention 41,0000 | Nb de parts ou actions 82,00

Naissance : Date 17/10/1951 | N° Département 99 | Commune FEZ | Pays Maroc

Adresse : N° 22 | Voie RUE DES BEGUINES

Code postal 28000 | Commune CHARTRES | Pays France

Titre **(2)** Mr | Nom de famille BESNE | Prénom(s) FRANCOIS XAVIER

Nom d'usage BESNE | % de détention 59,0000 | Nb de parts ou actions 118,00

Naissance : Date 05/05/1947 | N° Département 37 | Commune TOURS | Pays France

Adresse : N° 22 | Voie RUE DES BEGUINES

Code postal 28000 | Commune CHARTRES | Pays France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD.

Copyright Groupe ISA (2026) ISACOMPTA

DGFiP N° 2059-G-SD 2026

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au CGI)

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1 (1)

[X] Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

N° SIRET : 32120126100013

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS ECOGES

ADRESSE (voie) 19 Av. des Sablons

CODE POSTAL 28000 VILLE CHARTRES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2032-NOT-SD.

Copyright Groupe ISA (2026) ISACOMPTA

Désignation de l'entreprise SAS ECOGES
Numéro de siret 32120126100013

DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Désignations	Montant
FAE SAEL D AUNEAU 2S2025 FAE SAEL D AUNEAU 2S2025	3 010
FAE SAEM D AUNEAU 3T2025 FAE SAEM D AUNEAU 3T2025	4 990
FAE SAEM D AUNEAU 4T2025 FAE SAEM D AUNEAU 4T2025	4 990
Total des produits à recevoir	**12 991**

Copyright Groupe ISA (2026) ISACOMPTA

Désignation de l'entreprise SAS ECOGES
Numéro de siret 32120126100013

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Désignations	Montant
OD Clôture Emprunt EMPRUNT 2130003279 - 213000327	2
FNP SCI LA BEQUILLE 4TR2025 FNP SCI LA BEQUILLE 4TR2025	1 200
fnp acofi HONORAIRES	2 454
Total des charges à payer	**3 656**

Copyright Groupe ISA (2026) ISACOMPTA

Désignation de l'entreprise SAS ECOGES
Numéro de siret 32120126100013

DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
Total des produits constatés d'avance					

Copyright Groupe ISA (2026) ISACOMPTA

ECOGES

Société anonyme simplifiée au Capital de 20.000 Euros

Siège social : 19 avenue des Sablons à Chartres 28000

R. C. S CHARTRES B 321.201.261

Procès-verbal de la réunion de la collectivité des Associés du30 juin 2026

Le mardi 30 juin 2026 à 18 heures, au siège social de la Société à Chartres 28000, les associés de la société ECOGES, Société anonyme simplifiée au capital de 20.000 euros, divisé en 200 parts sociales, se sont réunis sur la convocation de son gérant :

- Sont présents et ont signé la feuille de présence :
 - Monsieur François-Xavier BESNE
 à concurrence de 118 parts sociales
 numérotées de 1 à 98 98 parts
 numérotées de 181 à 200..... 20 parts

 - Madame Catherine BESNE, née de QUILLACQ
 à concurrence de 81 parts sociales
 numérotées de 99 à 180 82 parts
 Seuls associés possédant ensemble les..... 200 parts

Tous les associés sont présents, la collectivité des associés peut donc valablement délibérer.
La réunion est présidée par Monsieur François-Xavier BESNE, Président.
Le Président met à la disposition des associés :

- un exemplaire des statuts de la société
- la feuille de présence
- le rapport annuel d'activité
- le bilan, le compte de résultats de l'exercice
- le texte des résolutions

La collectivité des associés lui donne acte de cette déclaration.

Puis, le Président rappelle l'ordre du jour :

1°) - Lecture du rapport de gestion
2°) - Approbation des comptes et opérations de l'exercice quitus au gérant
3°) - Affectation des résultats de l'exercice

Puis, il donne lecture du rapport de gestion
Différentes questions et explications sont échangées.
Puis, le gérant met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

La collectivité des associés après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la société pendant l'exercice, approuve les comptes et le bilan arrêtés au 31 Décembre 2025, tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans le rapport de gestion. En conséquence, elle donne quitus au Président de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est approuvée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des associés, constatant que le résultat de l'exercice est un bénéfice de **7 420,01 euros**, décide de le reporter à nouveau.
Après cette affectation du résultat, la situation nette de la société est arrêtée à **85 459,94 euros**.

Cette résolution, mise aux voix, est approuvée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

La collectivité des associés décide que, compte tenu de l'affectation des résultats, aucun dividende ne sera mis en distribution au titre de l'exercice 2025.

Cette résolution, mise aux voix, est approuvée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée et il a été dressé le présent procès verbal qui a été signé par tous les associés.

Fait à Chartres le 30 juin 2026

Le Président

F.X. BESNE

Un associé

Catherine BESNE